ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958

Département des Côtes-du-Nord — 5e Circonscription : LANNION

Electrices, Electeurs...

J'aurais aimé pouvoir me présenter devant les électeurs des 74 communes de la circonscription et particulièrement dans les cantons de l'ouest, où je suis moins connu ; mais je ne dispose malheureusement ni du temps, ni des moyens pour le faire.

Mon ami et remplaçant, **Marcel LE GUYADER,** Conseiller Général de **PAIMPOL,** me suppléera dans les cantons Est de la circonscription et je ferai tout mon possible pour visiter les autres régions.

Je me présente à vos suffrages comme candidat du **Parti Socialiste S. F. I. O.,** formation politique qui demeure, dans les graves circonstances que nous traversons, la seule sauvegarde des libertés acquises et le seul espoir pour des lendemains meilleurs.

Je vous présente en toute simplicité le programme qui est celui de mon Parti.

SUR LE PLAN INTÉRIEUR

— Assurer le plein emploi, c'est-à-dire éviter tout chômage par une industrialisation des régions déshéritées à ce point de vue et en particulier de notre Bretagne (implantation du C. N. E. T. à Lannion, etc...)

— Effort exceptionnel pour doter notre agriculture des moyens lui permettant de concurrencer efficacement les agricultures étrangères.

— **Etablir** et appliquer un plan de modernisation et d'équipement de tout le pays.

— **Orienter notre agriculture** en vue des débouchés qui lui permettent de vivre et, en particulier, défendre les intérêts des primeuristes de nos côtes et des fermiers de l'intérieur.

— **Assurer** à notre pays la **Marine de Commerce** prospère qui est nécessaire à sa vie.

— **Assurer à nos marins** le respect des droits acquis et de meilleures conditions de vie et de pension.

— **Développer l'artisanat** qui demeure une de nos richesses et lui assurer une sécurité sociale normale.

— **Organiser le tourisme,** autre richesse de nos côtes et de l'intérieur.

— **Organiser le crédit** qui seul permet de faire face aux travaux.

— **Répartir le Revenu National avec équité** en assurant la sécurité du travail et de la vieillesse, des salaires, traitements et pensions en rapport avec le coût de la vie.

— Un abaissement nécessaire et possible de l'âge des retraites ouvrières et paysannes.

— Remboursement effectif à 80 % des frais médicaux — par application du projet Gazier — en ce qui concerne la Sécurité Sociale.

— Une juste répartition des charges par une profonde réforme fiscale.

— **Assurer à notre jeunesse, de plus en plus nombreuse,** les éléments nécessaires pour qu'elle prenne contact avec la vie :

Par les constructions et créations d'écoles indispensables. — La création et le développement des écoles techniques et centres de formation professionnelle. — L'orientation des jeunes vers les professions qui peuvent les recevoir. — L'organisation rationnelle des loisirs et sports pour la jeunesse ; — Dans le cadre des lois laïques qui doivent continuer à régir la République et dont le Parti Socialiste se doit de demeurer le gardien vigilant.

SUR LE PLAN D'OUTRE-MER

Réaliser la libération économique et politique des peuples qui nous sont associés, dans le cadre d'une fédération, où tous les droits humains seraient respectés.

SUR LE PLAN ALGÉRIEN

Réaliser le plus rapidement possible une association véritable des diverses communautés d'Algérie, dans une totale égalité des droits ; ne négliger aucune occasion d'obtenir l'arrêt des hostilités.

SUR LE PLAN INTERNATIONAL

Poursuivre la construction de l'Europe et les efforts en vue d'un désarmement général et contrôlé. Se libérer de toutes les emprises de puissances étrangères quelles qu'elles soient.

Vous assurerez le succès de ce programme en votant pour le candidat du Parti Socialiste S. F. I. O.

François-Louis BROUDIC

Cultivateur, Maire de Plouguiel, Conseiller Général, Croix de Guerre 39-45, Ancien A. C. P. G.
Médaille d'Honneur Départementale et Communale, Membre de la Commission Départementale d'Agriculture

Remplaçant éventuel : **Marcel LE GUYADER**

Cultivateur, Maire de Ploubazlanec, Conseiller Général, Président Cantonal de la C. G. A., Officier du Mérite Agricole, Membre de la Chambre d'Agriculture des C.-du-N.

Imp. GUÉGO, Tréguier - Novembre 1958